

peut on refuser le regroupement familial

Par kadouja, le 08/02/2009 à 17:11

bonjour ,je voulais juste savoir si on peut nous refuser le RF pour cause que mon mari est un gardien d immeuble et possede un logement de fonction.merci

Par gazouille, le 23/04/2009 à 19:53

Normalement non si vous remplissez toutes lzs conditions ressouces suffisantes et logement conforme aux normes. CE n'est pas parcequ'on est gardien d'immeuble ou on a un logement de fonction qu'on refuse u regroupement f

Par jeetendra, le 23/04/2009 à 20:03

bonsoir, entièrement d'accord avec gazouille, cordialement

Par kadouja, le 24/04/2009 à 15:15

bonjour .merci aux monsieurs gazouille et jeteendra pour vos réponces .vous me rassurez .en 2008 mon mari a fait 24.000 euro net par an.

Par **roseline**, le **13/01/2010** à **16:58**

bonjour, mon mari aussi cest un gardien d'immeuble, je voudrais bien savoir ques que vous avez fait comme démarche car on a le méme cas sinon j'ai quelques renseignements si vous étes interesser peut étre ca peut vous aider mon émail c'est (gomes.estelle@mail.com)